



La Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricole AuRA est le syndicat agricole majoritaire en Auvergne-Rhône-Alpes qui rassemble toutes les productions de la région.

Elle a pour mission d'examiner les dossiers d'intérêt agricole régional touchant l'ensemble des problèmes se posant à l'agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle a pour objet la défense des intérêts de la profession agricole et d'assurer la représentation auprès des autorités publiques, instances officielles consultatives, organisations professionnelles et interprofessionnelles de la région.

Contact : [contact@frsea-aura.fr](mailto:contact@frsea-aura.fr)

## Le point de vue de FRSEA AURA sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

### EN BREF

L'agriculture se distingue des autres secteurs par son interaction avec le vivant, ses cycles complexes et sa contribution essentielle à la souveraineté alimentaire ainsi qu'à la transition énergétique. La transformation des exploitations agricoles nécessite de garantir la production de biomasse, de nourrir les populations, et de veiller à un revenu équitable pour les agriculteurs tout en assurant la compétitivité du secteur.

Cependant, des questions subsistent concernant les objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), notamment la réduction des élevages tout en préservant les prairies, la valorisation des effluents, et l'atteinte de 21 % d'agriculture biologique dans un contexte difficile pour cette filière. Les solutions proposées semblent souvent contradictoires et nécessitent des changements concrets qui vont au-delà de simples déclarations. Pour que des pratiques plus durables soient adoptées, il faut un modèle économique qui compense les surcoûts, sécurise les risques et augmente les revenus.

Bien que la SNBC et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) tracent des lignes directrices et identifient des leviers techniques, elles manquent d'une vision globale, notamment concernant le modèle économique et les financements indispensables pour cette transition. La place du consommateur, la répartition de l'effort au sein de la chaîne agro-alimentaire et l'évaluation précise des surcoûts doivent également être intégrées dans cette réflexion.

De plus, il est crucial d'analyser l'empreinte carbone, y compris les émissions importées. La future définition de budgets carbone dans le cadre de la SNBC 3 est prometteuse, mais nécessite une approche détaillée par filière. Enfin, le document doit également prendre en compte les émissions évitées grâce à l'agriculture, notamment par la production de bioénergies, de biomatériaux, et le stockage du carbone.

# Faire de la décarbonation un atout pour l'agriculture

## Alimentation

Il est essentiel d'encourager l'évolution conjointe de la production et de la consommation alimentaires, mais il est illusoire de croire que les choix alimentaires peuvent être imposés. Concernant la consommation de viande, nous observons une stagnation des tendances selon les données d'agreste, parallèlement, la part des importations dans la consommation de viande est en constante augmentation (ibid). L'injonction à réduire la consommation de produits animaux semble davantage affecter le moral des acteurs du secteur, ce qui nuit à l'attractivité des métiers liés à l'élevage et décourage l'installation de jeunes éleveurs et salariés. Cette situation entraîne une diminution de l'activité productive en France, compensée par une augmentation des importations, sans évolution concomitante de la demande.

Quant aux produits bio, en contradiction avec les prévisions de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), leur consommation a diminué de 7% en 2023 d'après l'agence Bio.

Parmi les mesures soutenues par la FRSEA pour accompagner l'évolution des modes de consommation, il est pertinent de promouvoir le soutien à la restauration collective avec un budget ambitieux et adapté, tout en veillant à atteindre les objectifs de la loi EGalim 1. Il est également nécessaire de renforcer l'étiquetage de l'origine pour mieux informer le consommateur. Les mesures proposées s'appuient sur les hypothèses de la Stratégie Nationale Alimentation, Nutrition et Climat (SNANC), mais l'absence de consultation parallèle sur ce texte soulève des questions quant à la transparence et la visibilité des orientations de l'État.

## Cultures

Les leviers techniques identifiés par la SNBC sont généralement en adéquation avec ceux de la feuille de route pour la décarbonation des grandes cultures. Cependant, les trajectoires fixées pour 2030 semblent souvent déconnectées de la réalité économique. Par exemple, l'objectif de 21% de surfaces en agriculture biologique (AB) nécessite une multiplication par trois, alors que le marché du bio connaît une chute de la

demande, une réduction significative du solde de conversion/déconversion (10% en 2021 contre 2% en 2023).

Bien que les légumineuses présentent des avantages indéniables, leur développement est freiné par un manque de débouchés économiques. L'objectif de réduire de 50% les importations de soja semble irréaliste face à l'écart de prix entre le soja importé et les protéines végétales produites en France, malgré les plans successifs depuis les années 1980.

Concernant les haies et l'agroforesterie, il est impératif de maintenir les financements, de simplifier les règles d'entretien et de professionnaliser la filière de la valorisation énergétique. Il faut travailler sur les leviers d'optimisation comme le progrès variétal, la fertilisation de précision, etc...

## Elevages

La SNBC envisage une diminution des cheptels, en particulier pour les bovins et porcins, mais la FRSEA soutient que cette décapitalisation n'est pas une solution viable pour le climat.

Une analyse du Ceresco et d'Interbev indique qu'une réduction d'environ 1,8 million de têtes de bovins d'ici 2030 entraînerait une augmentation des émissions importées de 5,2 MtCO<sub>2</sub>éq en mettant en péril 1,4 million d'hectares de prairies permanentes. De plus, cela réduirait de 18% la disponibilité d'azote organique épandable. La SNBC prévoit une réduction de 12% du cheptel bovin, équivalent à environ 1.5 à 2 M de têtes, ce qui soulève des interrogations sur la cohérence globale du scénario proposé pour maintenir les prairies permanentes et utiliser moins d'engrais minéral azotés.

Ainsi la FRSEA demande une stabilisation des cheptels, tout en valorisant l'augmentation du pâturage des bovins pour préserver les prairies. Toutefois, cela pose des questions quant à la valorisation des effluents, qui est plus complexe en pâturage, notamment pour les bovins laitiers. Il est crucial de prioriser les leviers d'optimisation qui permettent de réduire les émissions de méthane, tels que la sélection génétique, l'élevage de précision, et la méthanisation.

## Consommation et production énergétique

La cohérence entre l'augmentation des surfaces en AB (qui nécessite plus de travail du sol et donc plus de consommation de fioul) et la diminution de la consommation d'énergie, notamment de produits pétroliers, reste floue.

La SNBC prévoit une augmentation de 0% à 7% des énergies renouvelables dans les moteurs. Si ce chiffre s'applique aux tracteurs, il impliquerait environ 38 000 tracteurs roulant à l'HVO d'ici cinq ans. Étant donné le coût élevé de cette énergie, il semble peu probable que de nombreux agriculteurs puissent adopter cette solution sans un soutien public adéquat.

Par ailleurs, l'absence de trajectoire claire concernant la décarbonation des bâtiments, équipements et serres complique les projections. La FRSEA appelle à développer l'autoconsommation, notamment via l'agrivoltaïsme et la méthanisation agricole.

La FRSEA soutient le développement des énergies renouvelables dans les exploitations, tant que leur vocation première reste agricole et nourricière.

Il est crucial de valoriser la contribution des agriculteurs à la décarbonation d'autres secteurs. Grâce aux seules énergies renouvelables, l'agriculture pourrait ainsi éviter l'émission de l'équivalent de 30% de ses émissions annuelles en 2030.

Concernant l'agrivoltaïsme et le biogaz, la FRSEA souhaite des ambitions fortes, plaidant pour une extension à 50 000 hectares d'agrivoltaïsme d'ici 2030. Les appels d'offres doivent s'adapter à ce rythme de déploiement et prendre en compte les spécificités des projets.

En ce qui concerne les biocarburants, la SNBC vise une diminution de la production de biocarburants de première génération (1G) au profit de la 2G, dont la viabilité économique n'est pas encore prouvée. Il est donc essentiel de pérenniser la 1G, qui offre de nombreux avantages écologiques et agroécologiques sans nuire à la sécurité alimentaire.

### *Stockage de carbone*

Il est nécessaire d'encourager les agriculteurs à développer des puits de carbone et à être rémunérés pour leurs efforts.

Les pratiques de conservation des sols doivent être mises en avant, bien qu'un changement de pratique puisse nécessiter jusqu'à dix ans pour produire des résultats.

Enfin, il est important de modérer les attentes concernant le potentiel de stockage des cultures intermédiaires, des haies et de l'agroforesterie, sachant qu'une partie de la biomasse produite sera utilisée pour la production d'énergie.

**programmation pluriannuelle de l'énergie doit s'orienter vers une définition claire et chiffrée des besoins, tout en redéfinissant les modèles économiques et en intégrant des trajectoires réalistes. L'ambition pour les énergies renouvelables et la prise en compte des émissions importées par filières et des émissions évitées sont des leviers indispensables pour réussir la transition énergétique.**

## Conclusion

**La stratégie nationale bas-carbone et de**